



**HAL**  
open science

## Master santé publique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation/accréditation d'une formation étrangère. Master santé publique. 2018, Université Cheikh Anta Diop Dakar - UCAD. hceres-02029925

**HAL Id: hceres-02029925**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029925v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DOCUMENTS D'ÉVALUATION ET  
D'ACCREDITATION

Master en Santé publique

Centre d'excellence africain pour la santé de la  
mère et de l'enfant (CEA SAMEF)

Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

**JUILLET 2018**

## SOMMAIRE

RAPPORT D'EVALUATION	pages 2-12
OBSERVATIONS DE L'ETABLISSEMENT	pages 13
DECISION D'ACCREDITATION	pages 14 et suivantes

Département Europe et International

## RAPPORT D'ÉVALUATION

### Master en Santé publique

Centre d'excellence africain pour la santé de la  
mère et de l'enfant (CEA SAMEF)

Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

**JUIN 2018**

Le Centre d'excellence africain en Santé de la mère et de l'enfant (CEA SAMEF) de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) a demandé l'évaluation de son Master en Santé publique par le Hcéres. Le référentiel d'évaluation utilisé est le référentiel spécifique d'évaluation externe des formations à l'étranger, adopté par le Conseil du Hcéres le 4 octobre 2016. Il est disponible sur le site internet du Hcéres [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr).

**Pour le Hcéres<sup>1</sup> :**

Michel Cosnard, Président

**Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :**

Pierre Lombrail, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

## FICHE D'IDENTITE DE LA FORMATION

Université/établissement : Université Cheikh Anta Diop (UCAD)  
Composante, faculté ou département concerné : Faculté de médecine, de pharmacie et d'odontologie (FMPO)  
Nom de la formation : master en Santé publique  
Filière spécialisée ou spécialité :  
Année de création et contexte : Le master en Santé publique a été créé en 2006 dans un contexte de pénurie en agents de santé formés en santé publique.  
Lieu(x) où la formation est dispensée : Dakar, Sénégal  
Établissement(s) : UCAD  
Ville(s) et campus : Dakar, Sénégal

### Responsable de la formation

Nom, prénom : Pr Anta TAL DIA  
Corps et grade : Enseignant-chercheur, Professeur Titulaire des Universités  
Discipline principale enseignée : Santé Publique

### Résultats des accréditations antérieures et système qualité mis en place

Au niveau de l'UCAD, la Cellule interne d'Assurance Qualité (CIAQ) a pour mission de promouvoir les pratiques de qualité dans les domaines de la formation, de la recherche et de la vie universitaire. Chargée de mettre en œuvre la politique qualité, elle élabore des référentiels, des indicateurs, plans d'actions, tableaux de bord et outils d'évaluation interne. Elle pilote les différentes évaluations requises par l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur (ANAQ-Sup). Une cellule sectorielle d'Assurance Qualité a été créée au sein de la Faculté des sciences et techniques : elle est chargée de faciliter l'application des programmes et projets Qualité de l'Université.

Le master Santé publique est en cours de procédure pour son accréditation nationale : il a reçu en juin 2017 un avis de recevabilité de la part de l'ANAQ-Sup. Il a été accrédité par l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) en 2017.

### Moyens humains et matériels mis à disposition de la formation

#### Moyens humains :

Personnel enseignant et de recherche : master et doctorat en Santé publique s'appuient sur une équipe permanente de 11 personnes : un professeur titulaire, deux maîtres de conférences agrégés, 3 maîtres assistants, 5 assistants. Ces enseignants permanents sont appuyés par des enseignants invités, des vacataires extérieurs (108 personnes provenant d'autres composantes de l'UCAD ou d'autres universités) et des personnels étrangers en mission.

Master et doctorat s'appuient sur le personnel administratif, technique et de service suivant : un attaché d'administration universitaire, 2 secrétaires, 1 comptable, 1 aide comptable, 2 chauffeurs, 1 technicien informatique, 2 techniciens de surface.

#### Moyens matériels :

Connexion internet haut débit (avec accès aux bases de données scientifiques Hinari, Agora, OARE, et Science Direct) accessible à tous les étudiants et au personnel à la faculté de médecine, odontologie et pharmacie ; équipements divers (15 appareils topographiques, 16 ordinateurs de bureau, 15 ordinateurs de cours, 11 ordinateurs portables, 12 appareils photographiques numériques, 29 tablettes, ...) ; 4 véhicules tout terrain.

La formation se déroule sur deux sites, une phase intensive de cours théoriques en 1<sup>ère</sup> année, pendant laquelle les encadreurs logent dans le même site que les stagiaires, dans le centre de formation Thierno Saïdou Nourou Tall d'Enda Madrasah à Mbour et en 2<sup>e</sup> année dans l'enceinte de la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontologie (FMPO) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar où l'ISED dispose de : 7

bureaux administratifs (Directions, Bureaux des enseignants, Bureaux du personnel administratif et de soutien) ; 2 salles de cours et de réunion (modulables pouvant être mutés en salle informatique) ; une bibliothèque.

## Effectifs étudiants et leur typologie sur les 4 dernières années

Années	Année Master	Genre		Nationalité		Modalité		Total
		M	F	Sénégalais	Étrangers	Formation initiale	Formation continue	
2013 - 2014	M1	4	5	5	4	9	0	9
	M2	10	6	5	11	16	0	16
2014 - 2015	M1	7	3	4	6	10	0	10
	M2	8	5	8	5	13	0	13
2015 - 2016	M1	6	6	5	7	12	0	12
	M2	8	5	7	6	13	0	13
2016 - 2017	M1	9	12	20	1	21	0	21
	M2	6	7	6	7	13	0	13
Total		58	49	60	47	107	0	107

## COMPOSITION DU COMITE D'EXPERTS

Président :

LOMBRAIL Pierre, Professeur des Universités - Praticien Hospitalier, Université Paris 13

Experts :

GERMAIN Michèle, Maître de Conférences - Praticien Hospitalier, Université de Lyon

LATOURE Delphine, Maître de Conférences, Université de Clermont

LEGER AVERCENC Léonore, Docteure, Sage-femme DE, Université de Lorraine (experte étudiante)

Le Hcéres était représenté par :

COURTELLEMONTE Pierre, Professeur des Universités, Conseiller scientifique coordinateur du Hcéres.

## DESCRIPTION DE LA VISITE SUR SITE

Date de la visite : la visite s'est déroulée du mardi 3 au jeudi 5 avril 2018.

Résumé du déroulement :

Arrivée du comité à Dakar le 2 avril, début de la visite le 3. Interruption le 4 avril (fête nationale), reprise de la visite et des entretiens le 5 avril. Retour à Paris du 5 au 6 avril. La visite était commune aux évaluations du master en Nutrition et alimentation humaine, du master en Santé publique, et à celles des deux doctorats correspondants. Elle a impliqué des rencontres aux différents niveaux de la gouvernance : le Recteur de l'UCAD, les doyens des facultés de Sciences et de médecine, le directeur de l'école doctorale, les chefs de département, les responsables des formations évaluées. Des entretiens collectifs ou individuels ont eu lieu avec les enseignants des différentes formations, un panel d'étudiants de chaque formation, et de chaque niveau de formation, les responsables et personnels des services support (fondation de l'UCAD, direction des affaires pédagogiques, direction des systèmes d'information, direction de la vie universitaire et du service à la communauté...), des représentants des partenaires professionnels et anciens étudiants, etc. Une conclusion de la visite et une présentation de la suite du processus a été faite avec les équipes de direction réunies, le 5 avril.

Organisation de la visite et coopération de la formation et de l'établissement à accréditer :

La liste des personnes à rencontrer et lieux ou dispositifs à visiter avait été établie au préalable et soumise à la direction de l'entité qui l'a acceptée. Coopération sans faille de l'entité évaluée : la visite a mobilisé toutes les parties prenantes y compris le Rectorat, et a été pilotée par le directeur de la Cellule interne d'assurance qualité (DCIAQ) sur toute sa durée.

Personnes rencontrées :

Le tableau suivant regroupe les personnes rencontrées selon leur fonction plutôt que dans un ordre chronologique de rencontre. Le tableau ainsi présenté est commun aux 4 formations concernées par cette visite.

<p><i>Directions</i></p> <p><i>Rectorat de l'UCAD</i> Ibrahim THIOUB, Recteur et Président de l'Assemblée de l'Université</p> <p><i>Décanat Faculté de médecine, pharmacie, odontologie (FMPO)</i> Abdoulaye SAMB, Assesseur FMPO</p> <p><i>Décanat Faculté des sciences et techniques (FST)</i> Joseph SARR, Doyen de la FST Mamadou SIDIBE, Assesseur FST Ngor FAYE, chef de département Biologie animale</p> <p><i>Direction CEA – SAMEF</i> Cheikh Touba NDIAYE, Responsable Suivi - Évaluation CEA SAMEF Ousmane NDIAYE, Directeur adjoint CEA SAMEF Katy Niaré DIOUF, Assistante administrative CEA SAMEF</p> <p><i>École doctorale Sciences de la vie de la santé et de l'environnement (ED-SEV)</i> Monibé DIARRA, Directeur adjoint ED-SEV Roger TINE, secrétaire scientifique ED-SEV Mamadou SARR, membre comité de pilotage ED-SEV Abdoulaye SAMB, membre comité de pilotage ED-SEV</p> <p><i>Laboratoire Nutrition</i> Nicole IDOHOU DOSSOU, directrice laboratoire Nutrition Adama SANE FOFANA, assistante administrative</p> <p><i>Institut de Santé et développement (ISED)</i> Anta TAL – DIA, directeur ISED Ramatoulaye DIAKHATE FALL, attachée d'administration ISED</p>
<p><i>Responsables des formations</i></p> <p><i>Doctorat en Nutrition et alimentation humaine (NAH)</i> Nicole IDOHOU-DOSSOU, Responsable de la mention de la formation doctorale NAH</p> <p><i>Doctorat Santé publique (SP)</i> Anta TAL – DIA, Responsable de la mention du Doctorat SP</p> <p><i>Master en Nutrition et alimentation humaine (NAH)</i> Nicole IDOHOU-DOSSOU, Responsable de la mention du Master NAH</p> <p><i>Master en Santé publique (SP)</i> Anta TAL – DIA, Responsable de la mention du Master SP</p> <p><i>Mention Biologie, Nutrition et Pathologies Humaines de l'École Doctorale ED-SEV</i> Pr Alioune DIEYE, Responsable de la mention</p>



*Enseignants et Enseignants-chercheurs*

Adama TALL, Épidémiologiste, Institut Pasteur, Dakar,  
 Salimata WADE, Professeur titulaire en nutrition, FST  
 Adama DIOUF, Maître de Conférences titulaire, FST  
 Fatoumata B DIONGUE LOPES, interne  
 Amadou Ibra DIALLO, interne  
 Jean Augustin Diégane TINE, médecin psychiatre  
 Ndéye Marème SOUGOU, assistant  
 Oumar BASSOUM, assistant  
 Marc Bernard THIAW  
 Maty DIAGNE, médecin Santé publique  
 Amadou Tidiane GUIRO, Professeur titulaire, Recteur de l'Université du SINE SALOUM  
 Babacar NDIR, expert QSA, Institut de Technologie Alimentaire (ITA)  
 Anta Agne DJIGO, MCF assimilée Santé communautaire  
 Modou MBACKE FAYE, enseignant vacataire en sécurité alimentaire  
 Malang SEYDI, Professeur émérite  
 Khadji MBODJI, Maître de Conférences assimilé, Université du SINE SALOUM  
 Demba Anta DIONE, consultant, CEO HDS-Africa  
 Ibrahima SECK, enseignant-chercheur  
 Mamadou FALL, Professeur, chef département Pharmacie FMPO  
 Ndeye Fatou NDIAYE, Institut de technologie alimentaire

*Professionnels et partenaires, anciens étudiants insérés*

Marianne SY, conseillère nutrition, entrepreneuse  
 Ampa Dogui DIATTA, analyste de recherche, IFPRI  
 Mame Mbayame G DIONE, Dr Agent du DSAS  
 Valérie QUENUM NDIAYE, Dr fondatrice ESTEVAL agro-alimentaire  
 Grâce EZAN, chef de service SE- CNSA (Conseil national sécurité alimentaire)  
 Ousmane DIOUF, responsable suivi évaluation PASME AFD  
 Laure TALL, chargée de recherche, Institut sénégalais de recherche agricole  
 Massamba DIOUF, enseignant-chercheur FMPO  
 Ndéye Marème SOUGOU, assistant  
 Jean Augustin Diégane TINE, médecin psychiatre  
 Fatoumata B. DIONGUE LOPES, interne

*Étudiants*

Papa Mamadou dit Doudou SYLLA, Master 2 NAH  
 Sidy NDIAYE, Master 2 SP (Dr, Direction de la prévention)  
 Mamadou Selly SLY, doctorant ISED (Dr, Conseiller juridique)  
 Abdou BADIANE, doctorant NAH  
 Ameth DIAGNE, master 2 NAH  
 Ousmane DIONGUE Doctorant NAH  
 Marie Hélène FAYE, Doctorante NAH  
 Ndéye Ndambao SARR, master 2 NAH  
 Pape Sitor NDOUR, master 1 NAH  
 Adjì Mbène NDIAYE, master 1 NAH  
 Linda DA SILVA, Master 1 NAH  
 Ahmadou LO, Master 1 SP (Dr)  
 Paul Joseph NDIAYE, Master 1 SP  
 Khourédia NDIAYE, Master 1 SP  
 Rahmaboulahi NDIAYE, Master 2 SP  
 Fatou Mbacki SY, Master 2 SP  
 Oumar BASSOUM Doctorant SP (Assistant ISED)

*Services support et administration*

*Direction de la Cellule Interne d'Assurance Qualité (DCIAQ)*

Mamadou SARR, Directeur de la CIAQ  
Idrissa SARR, chargé de programme Qualité

*Bureaux du 3ème cycle/Scolarité*

Oulimata Lydia Sow SAMB, Responsable Bureau du 3ème cycle/Scolarité FST  
Bocar Abdoulaye LY, chef des services administratifs FST  
Ndeye Meissa NDIAYE MANE, secrétaire  
Antoinette SARR, secrétaire  
Alioune B. Sall, chef de service, FMPO  
Safietou Samba LY, chef de service, FMPO

*Direction des Affaires pédagogiques (DAP)*

Mansour THIAO, Chef de la Division Organisation et animation pédagogique

*Direction de l'Informatique et des Systèmes d'information (DISI)*

Ibrahima NIANG, Directeur de l'Informatique et des Systèmes d'information  
Erick FOUGEAS, coordinateur adjoint DIG/DISI

*Fondation UCAD*

Mariétou DIONGUE DIOP, Directrice de la Fondation de l'UCAD

*Direction de la vie universitaire et du service à la communauté (DVUSC)*

Fatou DAME LOUM, Directrice DVUSC  
Moussa THIARE, Attaché administration universitaire, DVUSC  
Ousmana Majha SARR, Documentaliste

## PRESENTATION DE LA FORMATION

Ce programme de master, porté par l'Institut de Santé et Développement, (ISED) de la Faculté de médecine, odontologie et pharmacie, l'une des 6 facultés de l'UCAD, vise à former des spécialistes de santé publique en formation initiale (après une licence de santé) ou continue (pour des professionnels en exercice, majoritairement cadres en poste au ministère ou ses services déconcentrés). Il comprend une première année socle et une spécialisation en seconde année. A ce jour, ont été ouverts 3 parcours : épidémiologie, suivi et évaluation des programmes de santé, nutrition et santé ; 2 autres parcours sont en projet : santé et environnement, recherche clinique.

Ce programme pionnier s'inscrit actuellement dans une offre plurielle : un diplôme d'études spécialisées existe pour les médecins, odontologistes, pharmaciens et vétérinaires ; des programmes de master à finalité essentiellement professionnelle ont ouvert récemment dans d'autres universités nationales ou dans des pays de la région (notamment au Burkina Faso, au Mali, en Côte d'Ivoire et au Bénin). Dans le paysage sénégalais, d'autres formations de ce type existent avec cependant une finalité plus professionnelle, à Saint-Louis, Bambey, Ziguinchor et Thiès. Dans ce contexte on notera l'attractivité d'une formation qui a accueilli 107 étudiants dont 47 étrangers dans les 4 dernières années (49 femmes et 58 hommes, 74 boursiers) et déclare avoir formé 60 étudiants pour le master en Santé Publique de 2013 à 2017.

Ce master bénéficie à juste titre de la renommée et du réseau de l'ISED auquel il est adossé, institution reconnue dans le pays et la sous-région.

## SYNTHESE DE L'EVALUATION

### 1. Finalité de la formation

Le master en Santé Publique de la Faculté de médecine, de pharmacie et d'odontologie de l'Université Cheikh Anta Diop est une formation accessible aux étudiants ayant validé la licence en santé ou une licence dans un domaine compatible avec un master de santé publique. Les modalités d'accès ne sont pas détaillées dans le document fourni.

Les objectifs de cette formation sont de fournir à ses étudiants des connaissances et compétences dans l'identification des problèmes de santé d'une population, la gestion des différents niveaux des services de santé, la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de technologies sanitaires et de mener des travaux scientifiques de qualité dans le domaine de l'identification des composantes de la santé.

Ces objectifs sont définis dans une plaquette d'information mise à disposition des candidats qui détaille également les différentes maquettes des 4 options proposées pour la deuxième année du master (nutrition et santé, épidémiologie, santé et environnement et suivi et évaluation des programmes de santé). Les options varient selon les années sans que soit précisé si ces modifications sont liées ou non à une offre de débouchés différents pour les étudiants ou à une demande du milieu professionnel.

La progression de l'enseignement des bases théoriques de la première année jusqu'à la spécialisation de deuxième année est favorisée par un dispositif original d'enseignement intensif dans une structure de formation où les étudiants se retrouvent à temps plein ce qui favorise l'intégration du groupe mais provoque également des difficultés organisationnelles ou des surcoûts pouvant pénaliser certains candidats.

La mobilité des étudiants fait partie des objectifs et semble favorisée par de très nombreux contrats de coopération dans différents pays à travers le monde mais aucune donnée objective ne permet d'en évaluer l'efficacité sur la formation des étudiants.

Si la réussite à cette formation semble très importante (100 % pour la 10<sup>ème</sup> promotion), le pourcentage d'insertion professionnelle dans le domaine de Santé Publique n'est pas précisé dans le document. Ceci plaide pour un meilleur suivi de l'insertion professionnelle des diplômés.

Enfin, le master en Santé publique prépare à une poursuite des études en Doctorat dans le domaine des Sciences de la santé, dans les spécialités de Santé publique et plus spécifiquement à une insertion professionnelle soit comme assistant dans l'enseignement supérieur soit comme cadre dans les institutions de recherche en santé et les directions, programmes, organisations gouvernementales et non gouvernementales et organismes internationaux travaillant dans le secteur de la santé. Il est regrettable eu égard à cet objectif que très peu d'étudiants accèdent au Doctorat de Santé Publique (3 thèses soutenues).

## **2. Positionnement de la formation**

Du fait de son antériorité et de la situation centrale de l'UCAD dans l'univers académique sénégalais, le master en Santé publique est une formation leader au Sénégal, avec un rayonnement régional modeste mais réel, voire au-delà (Niger, RCD, Tchad). Toutefois, des programmes de master en santé publique ont ouvert récemment dans d'autres universités nationales (à St-Louis, Bambey (master en santé communautaire de l'Université Alioune Diop), Ziguinchor et Thiès) ; ils ont une finalité essentiellement professionnelle. D'autres ont ouvert dans des pays de la sous-région (Université de Bamako, en 2014, Université de Ouagadougou, en 2015, pour citer les plus proches, mais sans oublier l'existence de formations du même type dans les pays anglophones de la sous-région).

Le programme est conforme aux attentes d'une formation à la santé publique avec un enseignement des matières fondamentales (épidémiologie et biostatistique, ouverture aux sciences humaines et sociales) avec une adaptation à la gestion de programmes / systèmes de santé à ressources limitées (accent mis sur conception / gestion / évaluation des interventions et sur la santé communautaire). Ses parcours sont eux aussi pertinents, qu'il s'agisse d'épidémiologie ou de santé communautaire, même si celui de nutrition gagnerait à être positionné plus clairement par rapport au master Nutrition et Alimentation Humaine de la Faculté des Sciences et Techniques. Les perspectives d'ouverture d'un parcours santé et environnement sont très pertinentes. Celles d'ouverture à la recherche clinique le semblent également, mais le dossier ne fait pas état des liens avec le système de soin, notamment au CHU, et la visite n'a pas permis d'approfondir ce point, notamment en termes de soutenabilité.

Cette formation est un élément structurant de l'activité de l'ISED. Elle bénéficie d'un partenariat fort avec le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale, garantissant à la fois un flux d'apprenants en formation continue et un réseau d'intervenants professionnels dans la formation. La taille de ce réseau peut rendre difficile son animation ce qui peut influencer sur la qualité de l'encadrement de certains stages.

Le programme de master entretient des partenariats avec les grands bailleurs internationaux (AFD, USAID, Fonds Mondial) et avec les ONG, sources de financements complémentaires (pour des bourses notamment) et opportunités d'insertion professionnelle pour les étudiants en formation initiale. Ces partenariats ne sont pas tous formalisés.

Le programme développe de même des partenariats avec les autres universités du pays : des enseignants de St-Louis ou Thiès participent à l'enseignement du master de l'UCAD, ces relations en réseau garantissant un niveau maîtrisé de « coopération » (coopération dans un contexte de compétition / concurrence).

L'adossement à la recherche bénéficie de la situation privilégiée de la capitale et des collaborations avec des institutions de premier plan qui s'y trouvent : Institut Pasteur de Dakar ; Département de sociologie de l'UCAD ; Institut de Recherche pour le Développement (IRD) ; École Inter États des Sciences et Médecine Vétérinaires de Dakar ; Institut des Sciences de l'Environnement (ISE) ; Institut des Langues étrangères Appliquées (ILEA). La formation fait appel à des enseignants invités d'universités de la région (Ouagadougou) et occidentales (France, Canada), et le programme bénéficie des partenariats internationaux de l'ISED : Université d'Andalousie à Grenade, Université d'Alexandrie.

Des possibilités de financement de mobilité sortante internationale se mettent en place vers l'Europe (Espagne, France, ...), le Canada (Chicoutimi) et le continent africain, notamment à travers le programme CAPITUM, coordonné par l'Université Hassan 1er au Maroc et regroupant des pays des 4 régions du continent à savoir : le Nord (Maroc, Tunisie), la Centrale (Cameroun), l'Orientale (Madagascar, Djibouti) et l'Ouest (Sénégal).

### 3. Organisation pédagogique de la formation

Le master mention santé publique est conçu autour de cinq parcours : 1) épidémiologie, 2) suivi et évaluation, 3) nutrition et santé, 4) santé environnement et 5) recherche clinique. Du fait d'une volonté d'ouverture progressive de ces spécialités, actuellement seules les trois premières sont accessibles aux étudiants ; les deux autres (environnement et recherche clinique) envisageant d'ouvrir en 2019 suite à une augmentation des effectifs étudiants. Le processus de répartition des étudiants dans ces spécialisations n'est pas explicite et l'augmentation des effectifs devra s'accompagner d'une procédure formalisée et connue des étudiants.

Ce master se déroule sur deux années, qui se composent chacune de deux semestres, équivalent à 30 ECTS chacun. Les trois spécialisations ouvertes de cette formation offrent un tronc commun de 5 modules obligatoires au premier et second semestre (année M1), accompagnés de 2 modules optionnels. En seconde année (M2), les enseignements se spécialisent pour chacun des parcours avec des modules obligatoires spécifiques auxquels s'ajoutent deux modules optionnels. Le quatrième semestre est essentiellement composé d'un stage de fin d'étude représentant 20 ECTS. Cette structuration permet ainsi une spécialisation progressive des étudiants au cours de leur master. On peut cependant regretter qu'une mise en pratique à travers un stage court en fin de première année ne soit pas obligatoire. Des passerelles entre les différents parcours ne sont pas envisagées après la première année de master, ce qui est cohérent avec la spécialisation proposée en seconde année. La plupart des étudiants inscrits dans ce master ont un emploi à l'extérieur, nécessitant une autorisation et un aménagement de leur emploi du temps pour suivre la formation. La concentration des enseignements sur trois à quatre semaines consécutives et dispensés principalement en résidentiel au centre Seydou Nourou (situé à Mbour, 80 km de Dakar) facilite l'organisation des salariés. De plus, la proximité entre étudiants et enseignants sur place favorise les échanges et l'entraide aux étudiants potentiellement en difficulté, remplaçant ainsi un dispositif de tutorat. L'augmentation des effectifs demandera toutefois une mise en place plus formelle et visible de l'aide apportée aux étudiants. Le coût de cette formation, incluant l'hébergement sur site, se trouve de fait augmenté, ce que déplorent les étudiants et constitue un frein potentiel pour ceux n'étant pas boursiers (environ 30% sont boursiers).

Les éléments de professionnalisation de ce master se concrétisent notamment par les différents travaux pratiques et visites prévues dans plusieurs modules ainsi que par l'intervention de nombreux (108) intervenants extérieurs. Les étudiants accepteraient cependant une plus grande mise en pratique des fondamentaux avant le stage obligatoire de fin de M2. La connexion avec le monde de la recherche académique est présente grâce à un module dédié dès le M1 (méthodologie de la recherche). Des travaux de groupe à partir d'articles scientifiques, la rédaction de sujets bibliographiques (fin de M1) et de protocoles expérimentaux (en M2) prolongent clairement ce lien recherche-enseignement.

La formation est délivrée en français et il n'existe qu'un seul module d'anglais au premier semestre, ce qui est peu pour une formation scientifique. Cependant, le niveau de langue en anglais étant un critère de sélection à l'entrée du master, la maîtrise de cette langue semble assurée, même si aucune certification validant ce niveau n'est proposée et que les étudiants sont demandeurs d'une plus forte imprégnation de la langue anglaise lors des enseignements. La formation affiche des partenaires à l'international (*Medicus Mundi Andalusia*, *London School of Hygiene and Tropical Medicine*, Université Johns Hopkins, Swiss TPH, Université de Montréal, universités françaises) mais sans favoriser la mobilité sortante des étudiants qui n'est pas visible. La mobilité entrante est plus conséquente avec une moyenne d'environ 20% d'étudiants étrangers en M1 et M2.

Les stages ne sont présents qu'en fin de seconde année de master. Il n'existe pas de stage obligatoire en fin de première année de master. Toutefois, la formation encourage vivement les étudiants à réaliser un stage hors cursus, sous forme de bénévolat. Le choix des stages et leur suivi sont réalisés en discussion étroite avec l'équipe enseignante. Les objectifs et modalités du stage sont ainsi connus des étudiants et consignés dans le livret de stage de l'étudiant, assurant ainsi un accompagnement rigoureux des stagiaires.

Il existe à l'UCAD une direction de l'informatique et des systèmes d'information (DISI) constituant un appui à l'utilisation des TICE. Même si l'environnement numérique de travail n'est pas encore opérationnel (stade de finalisation d'une première version), des plateformes numériques existent déjà pour les enseignements à distance et le tutorat. Néanmoins, un problème d'appropriation de ces supports est largement ressenti et les ressources déployées sont actuellement sous-utilisées. Les enseignants partagent ainsi majoritairement leurs enseignements via des échanges de fichiers sur clé USB (le délégué de classe est en charge de distribuer à l'ensemble de la classe) ou dépôt sur une « Dropbox ».

#### 4. Pilotage de la formation

Le master en Santé publique est sous la gouvernance de l'Institut de Santé et Développement (ISED), rattaché administrativement au Rectorat, et de la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontologie (FMPO) de l'UCAD. L'ISED comprend un conseil d'administration, un conseil pédagogique et une direction composée d'un directeur, d'un directeur des études, d'un chef des services administratifs et financiers et d'un responsable de la recherche et du partenariat. Un personnel administratif (responsable administratif et financier, comptable, aide comptable, deux secrétaires) vient également en soutien de cette formation. Le service scolarité de la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontologie prend en charge la gestion des inscriptions, des relevés de notes et de la délivrance de diplômes. Un comité pédagogique, comprenant l'ensemble du personnel enseignant (11 enseignants titulaires), se réunit chaque début d'année pour l'attribution des responsabilités de modules et l'amélioration des enseignements/évaluations. L'absence des étudiants (conviés mais rarement présents) à ces réunions est cependant à déplorer. La constitution d'un comité de perfectionnement permettrait également d'obtenir le retour des professionnels et ainsi de faciliter l'évolution de la formation.

La formation dispose de deux sites d'enseignement : à Dakar, dans les locaux du service de Médecine Préventive et de Santé Publique et à Mbour, dans les locaux de l'ISED offrant des hébergements en plus de salles de cours, ce qui constitue un environnement propice à une formation interactive et de proximité. Des salles informatiques et bibliothèque sont également présentes sur les sites d'enseignement.

L'enseignement est assuré par une équipe de 11 permanents auxquels s'ajoutent les 108 membres vacataires de l'ISED. Des enseignants extérieurs, provenant d'universités du Sénégal (Bambey, Thiès, Saint-Louis et Ziguinchor) ou de l'étranger (Institut de Recherche et Développement (IRD), Institut Pasteur, École Supérieure Polytechnique...) peuvent également intervenir, essentiellement sous la forme de séminaires. Si les responsabilités des différents modules sont bien visibles des étudiants dans le syllabus, les interventions des multiples enseignants ne sont pas mentionnées. Par ailleurs, le nombre d'intervenants extérieurs mentionnés apparaît trop élevé pour garder une bonne lisibilité du programme par les étudiants.

Les modalités de contrôle des connaissances sont fournies dans le syllabus. Classiquement, chaque module comprend des contrôles continus (40%) et un examen final (60%). Le système d'anonymat mis en place par la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontologie est efficace et appliqué à chaque examen final, ce qui atteste d'une certaine démarche qualité de la formation. Peuvent se présenter aux examens uniquement les étudiants témoignant d'une assiduité suffisante aux travaux dirigés et pratiques. Le diplôme de master est obtenu si toutes les unités d'enseignement sont validées avec une note supérieure ou égale à 10/20. Une note inférieure à 6/20 est éliminatoire, garantissant ainsi un niveau élevé des étudiants diplômés. La soutenance de mémoire de fin de seconde année n'est accessible qu'aux étudiants ayant validé leur M1 et obtenu au moins 10/20 aux unités d'enseignement du M2. Les taux de réussite de la promotion de 2016 sont de 100% en M1, ce qui est remarquable. Cependant, l'analyse globale sur le master et pour les autres années d'existence de la formation est manquante, limitant ainsi grandement la visibilité du taux de réussite des étudiants sur le long terme. Par ailleurs, la formation ne dispose pas de portefeuille de compétences ni de suivi particulier des compétences acquises.

Les effectifs enregistrés en première année de master depuis sa création en 2006 restent assez faibles et fluctuent entre 4 et 21 étudiants, répartis dans trois spécialités. Suite à la volonté d'ouvrir une spécialité de master supplémentaire en 2018, les effectifs en M1 ont atteint 58 étudiants. La distribution des étudiants dans les différentes spécialités n'est pas mentionnée ni analysée. En revanche, la proportion d'étudiants boursiers est connue (environ 30%, en M1 comme M2) ainsi que celle des étudiants étrangers (environ 20% chaque année). La quasi-totalité des étudiants inscrits sont salariés dans le domaine de la santé (médecins, pharmaciens...) ou étudiants en médecine et pharmacie. Moins de 10% des inscrits proviennent directement

d'une licence de biologie, ce qui est vraiment peu et peut interroger quant aux critères de sélection de candidats et aux objectifs de la formation. Le suivi des diplômés est actuellement peu efficace, avec un retour faible aux mails envoyés tous les deux ans et une analyse de leur devenir insuffisamment exploitée. La constitution d'un fichier de l'ensemble des *alumni* depuis la création de l'université est actuellement entreprise par la Fondation UCAD. Même si ce dispositif pourra aider au suivi des étudiants, ce n'est pas son objectif premier et il ne peut se substituer à la mise en place d'un suivi formalisé, propre à cette formation.

Le dispositif d'évaluation des enseignements est très exigeant et s'effectue à la fin de chaque journée. Les étudiants recueillent les grilles d'évaluation qu'ils ont remplies, les analysent entre eux le soir et en restituent l'essentiel le lendemain à l'enseignant. L'objectif est ici d'assurer une bonne compréhension de chacun et d'améliorer le contenu de la formation. Cette procédure paraît très efficace non seulement pour l'évaluation des enseignements mais également pour favoriser les interactions entre étudiants et enseignants. Toutefois, si cela fonctionne bien avec un petit groupe d'étudiants dynamiques, on peut s'interroger sur sa mise en place avec un nombre d'étudiants plus conséquent.

### Points forts :

- Master répondant aux besoins en formation continue des cadres du ministère (chefs de bureau, responsables de programmes, responsables de districts) avec une offre bien ciblée (notamment à travers la spécialisation en suivi et évaluation des programmes de santé au-delà de la formation de base (indispensable) en épidémiologie)
- Adossement à une institution reconnue dans la région, l'Institut de Santé Et Développement (ISED), et son réseau de collaborations scientifiques (Pasteur, IRD, ...)
- Bonne insertion professionnelle des étudiants en fin de formation
- Nombreuses conventions internationales actives pour la formation des étudiants et des enseignants
- Evaluation très exigeante des enseignements

### Points faibles :

- Les difficultés prévisibles de gestion des capacités de formation, notamment d'encadrement des stages, en l'absence de visibilité, en particulier de la durabilité du financement de bourses d'études
- Le manque de rigueur et d'organisation dans le suivi des diplômés, l'absence de véritable conseil de perfectionnement avec participation d'étudiants et de membres extérieurs
- Les effectifs peu nombreux, composés essentiellement de professionnels de la santé avec une faible ouverture aux étudiants provenant de licence.

### Conclusion

Le master de santé publique est la formation-phare d'une institution-phare du Sénégal et de la sous-région, l'ISED. Sa structuration est classique et efficace : un tronc commun en première année avec les disciplines fondamentales, de l'épidémiologie aux sciences sociales, une spécialisation en seconde année. Trois parcours de spécialisation sont ouverts en seconde année (épidémiologie, nutrition, gestion et évaluation de programmes) et deux autres devraient ouvrir prochainement (santé environnement, recherche clinique). D'autres encore sont envisagés, dans le cadre de partenariats internationaux éventuels (informatique biomédicale et économie de la santé avec l'Université d'Aix-Marseille). Cette offre semble cohérente avec les besoins locaux en santé des populations (du diagnostic des besoins - spécialité épidémiologie - jusqu'à la mise en œuvre des interventions - spécialité généraliste de suivi de programme, spécialité ciblée sur les besoins nutritionnels en population) et les besoins de mise en œuvre de la politique nationale de santé publique. Cependant, l'ouverture aux besoins du système de soins (qu'il s'agisse de systèmes d'information ou de recherche clinique) ne fait pas l'objet d'une argumentation aussi solide dans le dossier présenté, notamment du côté de la « demande » des institutions concernées (le CHU en premier lieu). Pertinente en théorie, cette diversification ne peut réussir que si elle s'appuie sur une infrastructure à même d'accueillir et tutorer des stagiaires, tout autant que de leur assurer des débouchés professionnels. Des compléments d'information seraient nécessaires pour évaluer la pertinence de ces perspectives en termes de faisabilité et soutenabilité.

La formation est organisée de manière à pouvoir être suivie par des apprenants qui sont en activité professionnelle. Ceci est très pertinent eu égard au besoin de montée en compétences des personnels déjà en poste dans le système de santé publique (ministère et services déconcentrés). La première année, délivrée sous forme de séminaires présentiels à l'ISED à Mbour, permet à la fois une socialisation efficace de chaque promotion et un compagnonnage rapproché avec l'équipe enseignante. Son évaluation est très dense

puisque journalière, ce qui permet à la fois un apprentissage réflexif mais également un ajustement pédagogique permanent (qui peut amener à « remercier » certains intervenants). Elle est très appréciée.

Les cursus de spécialisation en seconde année font appel à un nombre d'intervenants important, ce qui témoigne de la qualité du réseau partenarial de l'ISED mais semble être une source d'hétérogénéité dans les enseignements et l'encadrement des stages du 4<sup>ème</sup> semestre. Cette difficulté devra être palliée si les promotions futures sont amenées à grossir.

L'environnement national et sous-régional a lui aussi beaucoup évolué depuis l'ouverture de la formation, certaines universités ouvrant même un programme de doctorat (St-Louis et Bambey, d'autres peut-être). La mission n'a pas pu suffisamment analyser avec l'équipe comment elle envisage sa place dans cette configuration nouvelle ni l'évaluation qu'elle fait des besoins actuels et prévisibles. Il ne fait nul doute que du simple fait de sa taille, de sa notoriété et de ses partenariats, elle conserve un « avantage compétitif » évident, mais la réflexion stratégique est à approfondir, notamment avec un partenaire privilégié : le ministère de la santé. La formation à et par la recherche doit tenir une place importante dans cette réflexion, de même que l'importance accordée à la formation de docteurs en santé publique, pour l'instant limitée.

## RECOMMANDATIONS POUR L'ETABLISSEMENT

Les experts recommandent la poursuite et le développement de ce programme de master avec une attention particulière aux conditions d'une montée en charge importante : rigueur et homogénéité de l'encadrement des stages, ouverture du conseil de perfectionnement aux étudiants et à des personnalités extérieures, utilisation plus systématique des techniques de gestion de l'information et de la communication.

# OBSERVATIONS DE L'ETABLISSEMENT



UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR  
+ ♦ + ♦ + ♦ +  
RECTORAT  
+ ♦ + ♦ + ♦ +  
DIRECTION DE LA CELLULE INTERNE  
D'ASSURANCE QUALITE  
Le Directeur  
-----  
B.P. - 5005 Dakar-Fann - SENEGAL  
+ ♦ +

NR 00228 /DCIAQ

30 JUIN 2018

**OBJET :** Réponses aux experts du HCERES pour l'évaluation du Master et du Doctorat en Santé Publique

## Messieurs les Experts

Nous vous prions de bien vouloir prendre en compte certaines clarifications et explications apportées par l'équipe pédagogique sur les rapports provisoires d'évaluation du Master et du Doctorat en Santé Publique.

### 1. Master Santé Publique

L'effectif faible des doctorants issus du Master s'explique par l'effectif moyen des étudiants en Master mais aussi par leur profil. En effet, il s'agit souvent de professionnels de santé qui n'ont pas fondamentalement une perspective de poursuivre les études jusqu'au doctorat. Cependant, cette situation peut évoluer avec l'augmentation du nombre d'étudiant en première année de master mais aussi le profil avec des étudiants et des internes des hôpitaux.

En première année de master il est demandé aux étudiants de faire un choix parmi les options disponibles en deuxième année. Ce choix sera définitif en fin de première année. Il arrive souvent aussi que ce choix soit dicté par l'organisme qui finance la bourse. Cependant, comme l'ont souligné les experts il est bien de formaliser tout cela.

### 2. Doctorat Santé Publique

Bien que nous ayons la situation de tous les étudiants sortants, il est vrai qu'on devrait mettre en place un système de suivi plus formel comme l'ont recommandé les experts.

Pour le Recteur et par délégation



Professeur Mamadou SARR



## DÉCISION D'ACCRÉDITATION

### Master en Santé Publique

Centre d'Excellence Africain sur la santé de la mère et de l'enfant (CEA SAMEF)

Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

**Juillet 2018**

## PORTÉE DE LA PROPOSITION D'ACCREDITATION ÉMISE PAR LE COMITÉ

Le HCERES a construit son processus d'évaluation fondé sur un ensemble d'objectifs que les formations supérieures doivent poursuivre pour assurer la qualité reconnue en France et en Europe. Ces objectifs sont répartis en quatre domaines communs au référentiel de l'évaluation et aux critères d'accréditation.

Le comité d'experts émet un simple avis relatif à l'accréditation de la formation : c'est la commission d'accréditation qui prend la décision en s'appuyant sur le rapport définitif de l'évaluation de la formation. Cette décision d'accréditation est le résultat d'un processus collégial et raisonné.

La décision prise par le HCERES et relative à l'accréditation n'est pas une décision créatrice de droit, que ce soit sur le territoire français, ou à l'international. La décision relative à l'accréditation de l'établissement correspond à l'attribution d'un label et n'emporte pas reconnaissance en France du diplôme concerné par la formation accréditée. Le processus d'accréditation du HCERES n'a donc pas d'effet sur le processus de reconnaissance par la France du diplôme ainsi labellisé.

## ANALYSE DES CRITÈRES D'ACCREDITATION

### DOMAINE 1 : FINALITÉ DE LA FORMATION

#### Critère d'accréditation

La formation affiche de façon claire et lisible les connaissances et compétences à acquérir. Les étudiants et parties prenantes connaissent les débouchés de la formation en matière de métiers et de poursuite d'études

#### Appréciation du critère

La formation de professionnels compétents de la santé publique est une nécessité pour tous les pays. C'est particulièrement vrai quand il s'agit de faire le meilleur usage de ressources rares, par une connaissance fine des besoins de santé et des capacités d'action au niveau individuel et collectif, avec des compétences en évaluation d'interventions complexes. A cet égard, la finalité et les objectifs du master sont en adéquation complète avec les besoins. Ils sont clairement définis et lisibles par les étudiants.

### DOMAINE 2 : POSITIONNEMENT DE LA FORMATION

#### Critère d'accréditation

La formation a défini un positionnement global adapté à ses finalités incluant une articulation claire avec la recherche, des partenariats académiques et/ou avec le monde socio-économique et culturel, des partenariats nationaux et/ou internationaux.

#### Appréciation du critère

Porté par une institution reconnue dans la région, l'ISED, le master est leader dans son domaine et forme des cadres responsables de services ou de programmes, au ministère, dans les organisations internationales ou les ONG. Ses liens avec le monde professionnel sont étroits et son adossement à la recherche de qualité du fait de la proximité d'instituts renommés à Dakar (Pasteur, IRD) et d'un réseau diversifié de partenariats internationaux.

## DOMAINE 3 : ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

### Critère d'accréditation

La formation intègre des modules d'enseignement structurés, progressifs, adaptés aux différents publics. Elle permet d'acquérir des connaissances et compétences additionnelles et elle est cohérente avec le contexte socio-économique.

La formation intègre des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle tels que projets et stages, TICE et innovations pédagogiques.

La formation est ouverte à l'international.

### Appréciation du critère

La formation est dispensée par une équipe compétente qui s'appuie sur des vacataires d'horizons professionnels divers ce qui lui donne une forte dimension professionnalisante. Elle est organisée pour pouvoir être suivie en formation continue, ce qui est très apprécié. L'offre de stages est variée, même si elle n'est proposée qu'en 2ème année et mériterait une supervision plus rapprochée dans certains cas. La poursuite d'études en thèse reste à encourager.

## DOMAINE 4 : PILOTAGE DE LA FORMATION

### Critère d'accréditation

La formation a un dispositif de pilotage clair et opérationnel, incluant la participation des partenaires et des étudiants.

Elle est mise en œuvre par une équipe pédagogique organisée disposant de données précises et à jour.

Les modalités de contrôle des connaissances sont explicites et connues des étudiants.

Les enseignements et les unités de mise en situation professionnelle sont transcrits en compétences.

Des mesures anti-fraude ont été mises en place.

### Appréciation du critère

Si le suivi du devenir des diplômés gagnerait à être plus systématique, cette lacune semble mineure au regard de la finalité de formation continue et du taux d'emploi des autres diplômés. La formation se distingue par des exigences élevées en matière d'évaluation par les étudiants (quotidienne dans les modules de 1ère année) avec des conséquences directes sur l'enseignement.

## DECISION FINALE

Au vu de l'analyse des critères d'accréditation ci-dessus, la commission d'accréditation prend la décision suivante :

**« Décision d'accréditation, sans réserve, pour 5 ans »**

et attire l'attention de l'université et de l'équipe de direction du master en Santé publique sur les points ci-dessous :

- la commission recommande à la formation de mieux suivre le devenir des étudiants ;
- la commission recommande à la formation de se doter d'une meilleure organisation pédagogique et de mieux maîtriser les flux d'étudiants dans les diverses spécialités ;
- la commission recommande à l'université d'initier un partenariat avec l'École des hautes études en santé publique.

SIGNATURE



*Pour le Hcéres,*

Michel Cosnard, président

Date : Paris, 2 juillet 2018

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales  
Évaluation des établissements  
Évaluation de la recherche  
Évaluation des écoles doctorales  
Évaluation des formations  
Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

